

COLLA- BORATE TO INNO- VATE

COLLABORER POUR INNOVER

*PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES
ET PRATIQUES INNOVANTES ET COLLECTIVES*



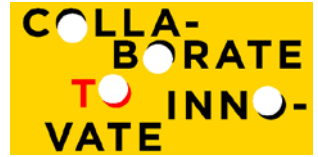
- **INNOVATION**
- **COLLABORATION**
- **DURABILITE**

OBJECTIFS



- Favoriser **l'innovation collaborative** (sociale, culturelle et technologique)
- Stimuler les initiatives **collectives, innovantes et collaboratives**
- Encourager la **solidarité entre exploitants** autour de défis communs
- **Encourager l'innovation**, en particulier l'utilisation des technologies numériques
- Promouvoir de **nouvelles collaborations** entre les cinémas et l'industrie
- Renforcer **la circulation, la visibilité et l'impact sur le public** des films européens
- Faire progresser **les compétences et les ressources** des exploitants
- Favoriser les actions **durables et inclusives**, en coopération avec les partenaires locaux
- Assurer une **participation maximale** des exploitants du réseau

DEFINIR L'INNOVATION?



L'innovation doit représenter *un processus* ayant le *potentiel de changer* le rapport des salles à la notion d'engagement du public, dans des contextes nationaux et/ou à travers le réseau Europa Cinemas et le secteur plus large de l'exploitation.

EXIGENCES MINIMALES



Au moins **trois** participants de pays A ou B pour un projet national

Au moins **deux** participants de pays C ou D pour un projet national

Au moins **cinq** participants d'au moins **deux** pays pour un projet international impliquant uniquement des pays A et B

Au moins **trois** participants d'au moins deux pays pour un projet international impliquant au moins **un** pays C ou D



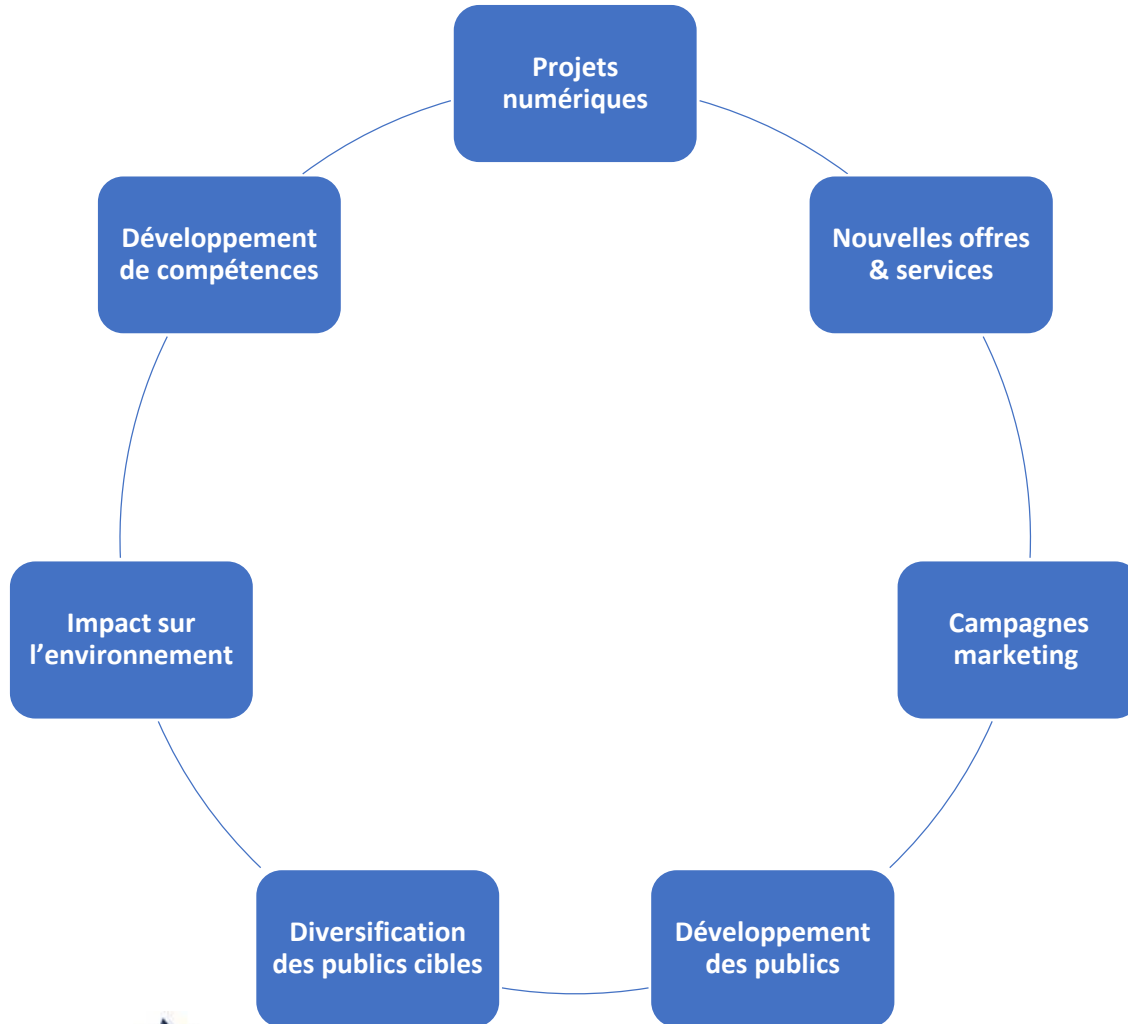
A : France, Allemagne, Italie, Espagne, Royaume-Uni

B : Autriche, Belgique, République tchèque, Danemark, Finlande, Grèce, Irlande, Islande, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Suède

C : Croatie, Hongrie, Portugal, Slovénie, Slovaquie

D : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Malte, Monténégro, Roumanie, Serbie.

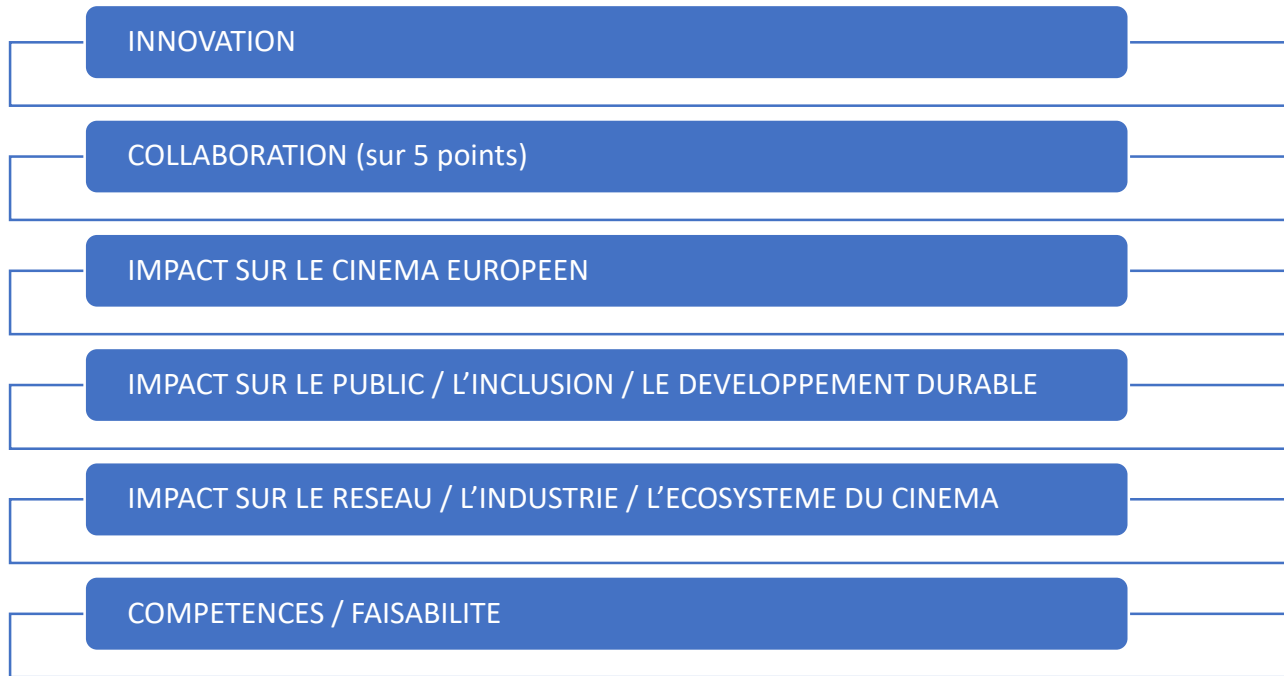
EXEMPLES DE PROJETS



Par exemple:

- Gestion des données
- Systèmes d'abonnement
- Systèmes de billetterie
- Nouveaux services au public
- Offres de cinéma virtuel
- Collaborations entre plateformes
- Campagnes de marketing communes
- Programmes pour le jeune public
- Programmes pour la diversité du public
- Programmes hybrides en ligne
- Projets favorisant l'inclusion et l'accès
- Initiatives vertes
- Ateliers de formation
- Programmes d'éducation
- ETC.

NOTATION & CATEGORIES



Notation de 0 à 10

Total maximum:

55

Une note de 0 point dans une section entraîne la disqualification du projet

Score total minimum pour se qualifier :

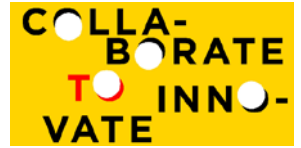
30 points

INNOVATION



- La candidature porte-t-elle sur une pratique ou un processus **significativement nouveau** pour tous les cinémas du réseau ? (Score le plus élevé)
- La candidature présente-t-elle **une amélioration ou une extension significative** d'une innovation ou d'une expérimentation développée dans un ou plusieurs cinémas, ayant un potentiel pour l'ensemble du réseau ? (Score élevé)
- L'application est-elle basée sur **une pratique ou un processus existant** dans un ou plusieurs cinéma et qui constituerait une innovation importante pour la plupart des cinémas participants ?
- L'activité proposée représente-t-elle une **nouvelle approche**, en ligne avec les objectifs du programme, en tenant compte de la position sociale, géographique, économique, culturelle et environnementale des participants ?

COLLABORATION



- **Combien de cinémas** sont-ils impliqués dans la proposition ?
- Les participants sont-ils représentatifs du réseau Europa Cinemas en termes de **catégories** de pays ?
- Cette participation est-elle représentative de la diversité démographique et sociale?

IMPACT

SUR LE CINEMA EUROPEEN



- Le projet contribue-t-il à favoriser et **accroître la circulation** des films européens ?
- La candidature favorise-t-elle le **développement du public** des films européens ?
- La candidature améliore-t-elle la circulation des films européens **en dehors de leur pays d'origine** ?
- Le projet est-il **reproductible ou adaptable** dans le secteur du cinéma européen ?
- Le projet permet-il d'améliorer **l'expérience cinématographique** ?

PUBLIC/INCLUSION

DEVELOPPEMENT DURABLE



- Le projet offre-t-il de **nouvelles façons d'engager** une diversité de publics et de communautés ?
- Le projet contribuera-t-il à accroître **l'engagement des cinémas** auprès des jeunes publics ?
- Le projet permet-il d'accroître l'accès des **personnes handicapées** aux cinémas ?
- Le projet permet-il d'accroître l'engagement de la salle auprès de groupes **défavorisés** de la société ?
- Le projet apportera-t-il des **bénéfices sociaux et culturels** pour les publics ciblés ?
- La candidature propose-t-elle des **bénéfices environnementaux** à ses publics ?
- Le projet peut-il être **reproduit ou adapté** dans le secteur du cinéma européen ?

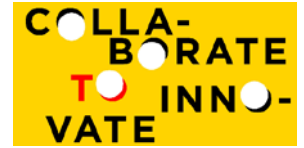
RESEAU/INDUSTRIE

ECOSYSTEME DU CINEMA



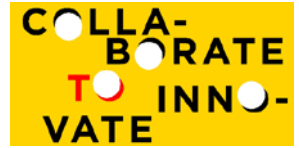
- La candidature présente-t-elle de **nouveaux modèles économiques** potentiels ou une approche plus efficace pour répondre à des problèmes économiques qui traversent le réseau ?
- Le projet aidera-t-il le secteur à **améliorer la distribution et la projection** de films européens au-delà de leurs frontières et à l'international ?
- Contribue-t-il à améliorer la **présence du cinéma européen** sur tous les supports ?
- Le projet a-t-il le potentiel **d'établir ou d'améliorer les relations** avec d'autres parties de la chaîne de valeur du cinéma ?
- Le projet pourrait-il accroître la valeur du réseau de salles de cinéma en termes de **communication, de partage d'idées et de pratiques** et d'autres formes d'actions collectives ?

VALEUR ET FAISABILITE



- Quel est le degré d'**ambition** du projet pour changer le mode de fonctionnement des cinémas ou d'une partie importante du réseau ?
- Les **responsables** du projet ont-ils l'expérience et les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs fixés ?
- Le projet dispose-t-il de **ressources réalistes** pour atteindre ses objectifs ?
- Les partenaires du projet - tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du réseau - offrent-ils au projet **une valeur, une expertise et une expérience** claires ?
- Tous les coûts déclarés sont-ils **éligibles** et est-ce que le **budget** est **crédible** et **équilibré** ?
- Le projet offre-t-il un bon **rapport qualité-prix** en ce qui concerne l'équilibre entre les coûts et les résultats?

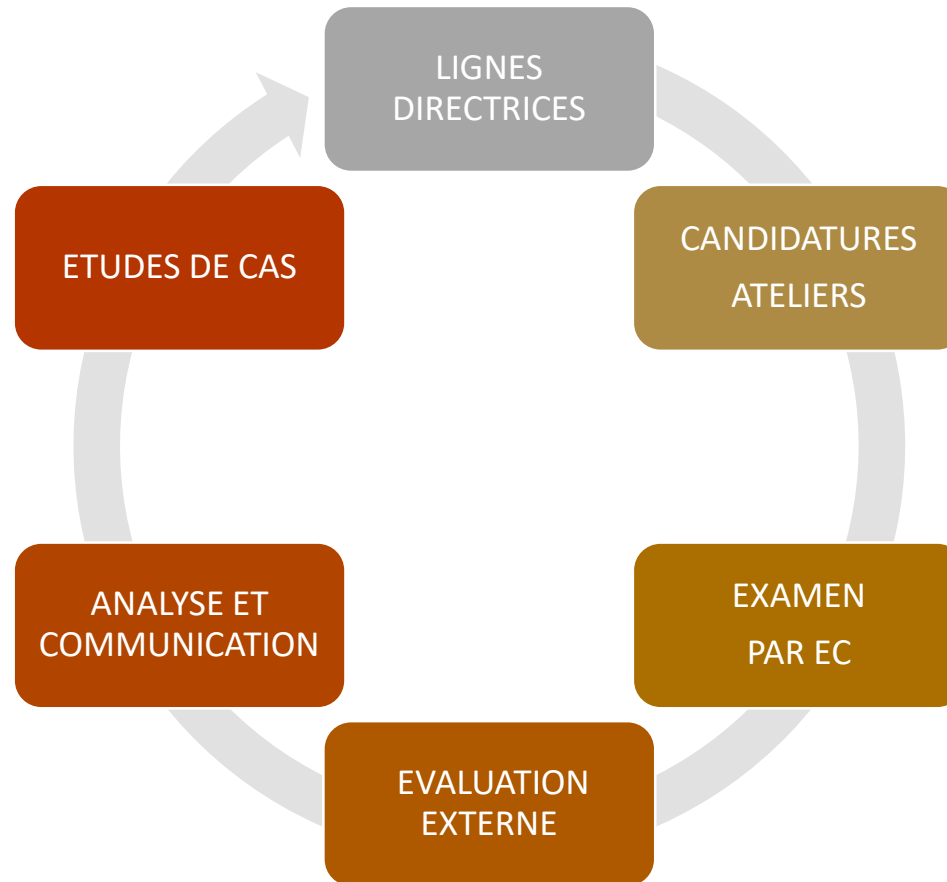
INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE (ICP–KPI)



- Chaque candidat transformera ces objectifs en **cibles mesurables**.
- Ces objectifs dépendront de la nature du projet.
- Il peut s'agir, par exemple, du nombre de spectateurs d'un film ou d'un programme cinématographique spécifique, ou d'un pourcentage d'augmentation du jeune public sur une période donnée.
- Ce qui importe, c'est qu'il y ait un **indicateur mesurable clairement identifié** qui montre la situation actuelle et un objectif d'amélioration.



ETAPES



BUDGET



- **Budget total du programme** : 1 Mio €
- **Soutien maximum par projet** : 100 000 €
- **Contribution maximum d'Europa cinemas 1**: 70% de l'investissement pour les projets soumis principalement par des candidats de pays A et B, et dont les principales dépenses du projet seront effectuées dans les pays A et B.
- **Contribution maximum d'Europa cinemas 2**: 80% de l'investissement total pour les projets soumis principalement par des coordinateurs et des partenaires des pays C et D.

PAIEMENTS

- **50%** seront payés à la réception d'une lettre d'acceptation signée par le coordinateur du projet.
- **50%** seront versés sur présentation d'un état des dépenses pour le projet soutenu par Europa Cinemas.
- Les candidats doivent fournir à EC un échantillon de factures des coûts éligibles.

COÛTS ELIGIBLES



Oui

- Frais de personnel spécifiquement affectés au projet (jusqu'à 20% maximum du total des coûts éligibles)
- Campagnes de marketing, de publicité et de relations presse
- Mesures d'accessibilité
- Frais technologiques spécifiques au projet
- Événements
- Frais de tournage, montage, numérisation...
- Coûts liés au développement et à l'inclusion du public
- Location de salles (ateliers, événements spéciaux uniquement, pas de salles de projection)
- Location de films, obtention des droits, frais de transport
- Documentation et évaluation
- Frais de déplacement
- Conseils juridiques
- Frais de consultation

Non

- Frais généraux (loyer, frais généraux d'informatique et de communication...)
- Coûts fixes et frais de personnel fixe
- Investissements réguliers (mise à niveau ou remplacement du matériel)
- Investissements concernant la rénovation d'un bâtiment
- Événements qui ne sont pas principalement axés sur l'exploitation/la programmation de films
- Activités déjà couvertes par des accords de financement existants
- Programmes avec plus de 5% de billets gratuits

REGLES



- Chaque projet doit nommer un **coordinateur**
- Chaque projet doit accepter une évaluation par une **étude de cas**
- Les projets peuvent exceptionnellement impliquer **des cinémas non membres** si une justification claire est présentée et si les conditions préalables sont remplies.
- Un groupe de cinémas / de sociétés d'exploitation ne peut soumettre **qu'un seul projet**
- Un cinéma ne peut être **partenaire que d'un seul projet**
- Les projets ne peuvent être soutenus **qu'une seule fois**.

PLANNING



- Ouverture de l'appel à candidatures : 08/04/2021
- Date limite de soumission des candidatures : 02/06/2021 – 20h (CEST)
- Annonce des décisions : fin juin/début juillet 2021